

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 5 Février 2018

Objet

**Demande de
financement auprès
de la Dotation
d'Equipement des
Territoires Ruraux
(DETR) pour l'année
2018**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 janvier 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN,
Mme MILLORIT, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG,
M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, M. LERAUT,
M. BOURIGAUT, Mme HERMENT, M. ROBERT, M. CALT,
Mme VELU, M. BELLOC, M. HADON, M. GELOS, M. DROILLARD**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme N. LACUEY à M. J-J. PUYOBRAU - M. GALAN à Mme DURLIN
Mme LAQUIEZE à M. BAGILET - Mme LARUE à M. CAVALIERE
M. VERBOIS à M. CALT - Mme FEURTET à M. ROBERT**

Mme Martine CHEVAUCHERIE a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Préfecture, par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), apporte une aide aux communes pour certains de leurs équipements.

La commune de Floirac a prévu, en 2018, un certain nombre de travaux sur les bâtiments communaux et la participation de la DETR peut être sollicitée, notamment pour :

- Le réaménagement et l'extension du groupe scolaire Blum avec la construction d'un accueil périscolaire et d'un préau pour l'école maternelle et la construction d'une restauration sous forme de self ainsi qu'une nouvelle classe pour l'école élémentaire,
- Le remplacement du complexe d'étanchéité de la couverture du bâtiment « Maison des sports et de la culture » suite à sa vétusté.

Plan de financement

Dossier groupe scolaire Léon Blum – réaménagement et extension

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réaménagement	1 778 440.00 €	Participation communale	1 498 440 €
		DETR	280 000 €
TOTAL HT	1 778 440.00 €		1 778 440 €

Dossier étanchéité Maison des Sports et de la Culture

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remplacement de la membrane d'étanchéité	32 786 €	Participation communale	22 750 €
	Imprévu 2 214 €		
		DETR	12 250 €
TOTAL HT	35 000 €		35 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Renouvellement Urbain et Services Techniques en date du 25 janvier 2018,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la participation de la DETR pour un montant de **292 250 €**

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 6 février 2018

Le Maire,



Jean-Jacques PUYOBRAU

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	33
Pour :	33
Contre :	
Abstention :	